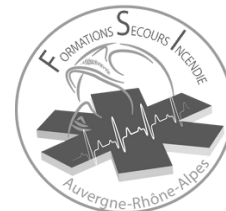


20
23



INCENDIE



FORMATION EPI

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE
INTERVENTION



INFORMATIONS

DURÉE :
3 heures

LIEU :
intra/inter, RAM/MAM
ou tout lieu adapté

EFFECTIF :
1 à 12 participants

PUBLIC :
Tout public


PRÉ-REQUIS :
Aucun pré-requis

TARIF :
Sur devis gratuit

CONTACT



Christophe POUSSET
FSI Auvergne-Rhône-Alpes

 06 50 40 76 15

 contact@fsiaura.com

 fsiaura.com

AU PROGRAMME

- Le triangle du feu
- La prévention, les causes et conséquences d'un incendie
- La vitesse et les modes de propagation
- Le schéma type d'intervention sur un départ de feu ou un incendie
- Les différents moyens et procédés d'extinction
- Les différents types d'extincteurs
- Les fondamentaux d'une évacuation
- Les techniques de dégagement d'urgence
- Les techniques d'ouverture de porte en sécurité
- Les consignes de sécurité générales et spécifiques au site client



OBJECTIFS

- Maîtriser les règles d'extinction et d'évacuation appropriées en cas de début d'incendie dans sa structure.
- Reconnaître les différents organes de sécurité dans sa structure.
- Comprendre les processus d'apparition d'un incendie.
- Connaître et maîtriser les différents moyens d'extinction;-
- Connaître et mettre en pratique les consignes d'évacuation de la structure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs
- Études de cas
- Démonstrations pratiques
- Ateliers d'apprentissage des gestes
- Simulations



VOTRE FORMATEUR

CHRISTOPHE POUSSET

- Formateur en prévention et secours civiques
- Formateur secours en équipe
- Formateur SST
- Ambulancier diplômé d'État
- Sapeur-pompier volontaire
- Spécialisé petite enfance

ÉVALUATION ET VALIDATION

Evaluation formative. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant. Le recyclage est recommandé chaque année.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Nous nous engageons à répondre en 48h à toute demande d'information relative à toute formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les 15 jours suivant votre demande.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations proposées par FSI Auvergne Rhône-Alpes sont a priori accessibles à tous. Cependant, en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation, pour que nous puissions en discuter et au besoin, adapter notre pédagogie et nos activités en fonctions des situations de handicap qui pourraient se présenter. Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à vos attentes, nous avons dans notre liste de partenaire l'Agefiph, vers lequel nous pourrions vous orienter.

ENGAGEMENT QUALITÉ



Habilitation INRS
1484006/2020/SST-
01/0/06



Datadock
0030142

